

VINGT SIÈCLES DE THÉOLOGIE DU SACERDOCE
UN OUVRAGE DU P. MARTELET S.J.

par Gilles Ouellet cjm

Quelle est la nature propre du sacerdoce catholique? Le récent Synode n'a pas prétendu sur ce point dire davantage que le Concile Vatican II. Le P. Gilles Ouellet, c.j.m., à propos du gros ouvrage que vient d'achever sur ce sujet le P. Gustave Martelet, jésuite, nous rappelle que le sacerdoce catholique n'est pas né seulement des besoins des diverses communautés. Il a été voulu par le Christ qui a institué ses apôtres pour participer à sa fonction sacerdotale de salut et la manifester dans son Église..

En 1984 avait paru le premier tome d'un ouvrage important du père Gustave Martelet, *Deux mille ans d'Église en question, Théologie du sacerdoce..* Presque coup sur coup, avant le Synode, viennent de paraître deux tomes qui complètent l'étude commencée.

La démarche suivie

Dans la préface de son premier tome, publié en 1984, Martelet exprimait clairement son objectif: "mettre à nu si possible les racines spirituelles, doctrinales et culturelles d'une crise qui touche au vif le clergé catholique."

D'entrée de jeu, l'auteur avouait lui-même qu'une théologie du sacerdoce "traitée sur deux mille ans d'histoire... aurait exigé un travail collectif d'interdisciplinarité regroupant des spécialistes d'histoire et d'exégèse, de droit canon et de liturgie, de théologie biblique et de dogme". Il a estimé toutefois qu'une unité d'inspiration était préférable, en ce cas, à tout autre avantage.

Dans son premier tome, il a d'abord essayé de démontrer la solidité des assises apostoliques sur lesquelles repose le ministère dans les Églises locales. Cependant, au sortir de l'âge apostolique, un problème essentiel demeure encore posé sur le caractère sacerdotal d'un tel ministère.

Dans son deuxième tome (1990), l'enquête commence avec la période post-apostolique. Martelet Part à la recherche des indices qui vont permettre de signaler comment le ministère de direction des communautés est perçu comme un des éléments structurants de la "succession apostolique". Il va d'abord rendre compte de l'apparition du "vocabulaire sacerdotal" pour qualifier le ministère des évêques et des presbytres; nous trouvons là une enquête essentielle qui pourra faciliter de nouveaux pas dans le dialogue oecuménique. Il nous décrit ensuite la période du troisième au quatorzième siècle "comme un temps de possession passablement tranquille de la doctrine, sinon de l'exercice, du ministère sacerdotalement ordonné" (t. II, p.9).

Le tome troisième (1990) aborde le rejet du sacerdoce ministériel par la Réforme au

seizième siècle, l'oeuvre du Concile de Trente et de l'École française, la période de la Révolution jusqu'au Concile Vatican II. Ce large tour d'horizon se termine par un essai d'aggiornamento de la doctrine catholique du sacerdoce ministériel. " Un tel essai n'est pas seulement la conclusion de ce troisième tome: il est la raison d'être de tout l'ouvrage. C'est pour avoir le droit de l'écrire que j'ai cru nécessaire de passer par le détour de vingt siècles d'histoire qui posent tant de problèmes" (t.III. p.11).

Essai d'analyse

Il n'est certes pas facile de rendre compte d'un si vaste parcours .

1- l'auteur a voulu réaliser une histoire du ministère sacerdotal à partir des Évangiles jusqu'au dernier Concile. L'entreprise était de taille; l'oeuvre complète couvre plus de 1080 pages. Plus de six ans se sont écoulés depuis la parution du premier tome en 1984. Martelet avait décidé, à cette époque, de lier la crise du prêtre à la crise de la foi contemporaine et à la difficulté, pour un monde marqué par la sécularité, de bien comprendre la notion de "sacramentalité". Il m'apparaît important de ne pas perdre de vue ce cadre de réflexion pour mieux comprendre l'essai final.

2- A cause de l'ampleur prise par l'enquête historique, Martelet a dû ajouter un tome supplémentaire à son projet initial qui ne devait en comprendre que deux. La reconnaissance de l'"apostolicité" des divers types de ministère par l'Église, aux différentes époques de son histoire, lui a permis d'unifier un ensemble de données. Cependant, il me semble qu'il n'a pas réussi à échapper à la difficulté qu'il soulevait lui-même au départ; traiter deux mille ans d'histoire relève plus d'un travail collectif d'interdisciplinarité. Une certaine déception vient sans doute de ce que, sur certaines questions d'histoire, l'auteur utilise d'honnêtes références, mais nous fait peu progresser (par exemple dans des dossiers comme le Pseudo-Denys t.II. l'École française t.III la période moderne t.III).

Pour être honnête, nous devons aussi nous garder de lui faire porter le poids de nos attentes dans des dossiers qu'il n'a pas traités de première main. Ainsi l'information retenue sur les représentants de l'École française apparaîtra à plusieurs un peu courte. Elle fait certainement apparaître la nécessité d'une enquête plus élaborée qu'il reviendrait aux théologiens de l'École française de mener.

3- À travers cet ouvrage, nous découvrons encore une fois comment les interpellations des divers dialogues œcuméniques poussent les théologiens catholiques à mieux rendre compte des positions de leur Église. Au coeur de ce troisième tome sont clairement abordées les questions de la Réforme, les positions de Luther et de Calvin, la réplique du Concile de Trente. La question maîtresse de l'apostolicité du ministère de l'Église sous toutes ses formes est au coeur des recherches actuelles de divers groupes de dialogue, comme à l'intérieur de l'Église catholique.

La succession apostolique

L'essai doctrinal final sur la nature et l'exercice du presbytérat ordonné tente de présenter en synthèse les acquis de l'histoire et la nécessité évidente de resituer tout le ministère ordonné dans l'ensemble du mystère apostolique de l'Église. Le théologien

d'aujourd'hui se doit de réfléchir sur les points chauds concernant l'organisation pratique du ministère: la distribution des fonctions dans l'Église, leur mode de désignation, le sexe des ministres même, ou encore les effets durables ou temporaires de la consécration au ministère, son rapport au célibat... Mais, sans négliger la recherche en cours sur ces divers points, Martelet résume en une question ce qui est à ses yeux le problème de fond:

le ministère hérité des Apôtres et dans la succession duquel épiscopat et presbytérat ordonnés jouent un rôle essentiel, fait-il ou non partie intégrante du mystère du Christ? (III,213)

Même si l'apostolicité de l'Église et de son ministère ordonné ne tient pas, ni au Concile de Trente, ni dans la Réforme catholique, la place qui normalement lui serait revenue, le mouvement œcuménique et les discussions rénovatrices qu'il comporte remettent en lumière un aspect du mystère de l'Église qui n'aurait jamais dû être perdu de vue

La notion de sacramentalité

Dans son essai dogmatique, Martelet tente de démontrer la faiblesse des propositions de certains théologiens catholiques qui se rapprochent de celles de la Réforme. Depuis la fin du concile quelques auteurs soutiennent que les divers ministères dans l'Église sont des institutions post-pascales modelées selon les besoins des communautés (voir certains arguments d' Ed. Schillebeeckx, dans *Ploidoyer pour le Peuple de Dieu*, ou de Hans Küng). Contre eux, Martelet explicite le fondement de la position catholique sur la sacramentalité du ministère pastoral. Son point de départ fait appel à une certaine compréhension de la conscience du Christ: " Lorsqu'il s'agit de pénétrer dans le dessein du Christ sur le ministère des Apôtres,...nous pouvons remonter hardiment de la conscience des Apôtres à celle de Jésus" (III, 216).

Il pense que le Concile, en rattachant, dans *Lumen Gentium* (n° I), l'Incarnation du Christ à la décision éternelle du Père "d'élever les hommes à la communion de la vie divine", infléchit dans un sens nouveau la christologie latine. La Rédemption, sans être secondaire, doit être considérée en second lieu(I,49). En conséquence, pour bien comprendre le dessein d'amour qui commande l'existence et la mission de l'Église, il faut comprendre que l'"adoption filiale" décidée "avant la création du monde" commande sa réalisation en Christ. De même que Dieu se livre à nous dans le Christ et l'Esprit, de même son Église n'existe et ne doit exister dans le monde que sous le mode de la décentration radicale de soi, comme l'a vécu en premier le Christ (Phil 2,6-7). A cette condition, l'Église est elle-même "dans le Christ, en quelque sorte un sacrement" puisqu'elle n'a d'autre sens que de signifier et de servir le mystère de Dieu (I,51).

L'Église-sacrement doit se montrer fidèle à son propre mystère: elle doit montrer Celui qu'elle représente par son attitude de décentration d'elle-même. Elle est un sacrement, non seulement parce que la théologie la déclare telle, mais en développant de plus en plus cette attitude de décentration d'elle-même. Cette notion de sacramentalité prend sa source dans le Christ qui, le premier, a accepté la mission de réaliser "visiblement" la communion voulue de Dieu avec les hommes.

Le service multiforme de la "communion"

- l'épiscopat

En donnant la priorité dans leur propre fonction à leur mission de service, les évêques n'ont fait qu'imiter le Christ qui est Celui qui accepte de dépendre du Père et se présente comme le modèle suprême du serviteur (I,48). Quand s'estompe une certaine manière de présenter l'Église selon ses seuls degrés hiérarchiques de dignité ou de fonction, on comprend mieux qu'elle est, par excellence, une fraternité (II,53); elle se perçoit, avant tout, comme une "communion" où chacun est égal à tout autre dans l'amour qu'il resoit. Au Concile se réalise un changement de perspective profondément significatif: l'Église, c'est le "peuple de Dieu" et la hiérarchie est "à son service". Ce n'est pas un retour en arrière ni une culbute sociologique, mais un retour à la Source.

- le presbytérat

Allant à l'encontre d'une habitude courante en français, le concile rétablit l'emploi du mot "presbytre" qui, pour le Nouveau Testament, désigne dans le Peuple de Dieu le responsable d'une communauté. Ce titre rend inséparable du presbytérium et par là de l'évêque. On est ainsi heureusement contraint de penser le sacerdoce du "prêtre" dans la dynamique du mystère de l'évêque en tant que pris dans la succession des Apôtres; on redonne ainsi au ministère du prêtre une signification plus large que celle que pourrait évoquer le SACERDOCE, spontanément réduit au SEUL service cultuel, si important qu'il soit.

- la dimension "sacerdotale" du ministère

L'évocation du caractère "presbytéral" du ministère du prêtre ne supprime en rien pour le concile Vatican II le caractère "sacerdotal" d'un tel ministère. Mais comme c'est la mise en question du caractère "sacerdotal" du ministère qui fait le fond de la crise actuelle du prêtre par rapport aux fidèles, il importe de voir comment le concile, en reprenant à son compte le vocabulaire de "presbytre" et de "presbytérium", ne sacrifie en rien ni le "sacerdoce" des fidèles, ni le "sacerdoce" des prêtres; il les confirme tous les deux en les rattachant au mystère de l'Église, tel qu'il est fondé sur le ministère des Apôtres et de leurs successeurs (I, 61).

Associés sur ce point à l'oeuvre des évêques, les prêtres dépendent du Christ à un titre spécial. Unis à Lui, comme membres de son Corps, en raison du baptême, ils lui sont adjoints, de manière nouvelle par leur ordination, en vue d'une fonction qui signifie visiblement dans l'Église la SUPRÉMATIE que garde le sacerdoce unique du Christ sur celui de son Corps tout entier. Une telle définition produit un effet de contraste, mal reçu de nos jours, parce qu'il est mal compris.

Conclusion

On ne peut résumer en deux ou trois propositions limpides et irréfutables toute une somme théologique. Le P.Martelet répond aux questions soulevées au sujet du prêtre aussi bien dans la culture moderne que dans les dialogues oecuméniques, en s'appuyant sur une large enquête biblique et historique. Ces divers niveaux de préoccupations sont

imbriqués les uns dans les autres parce que, comme l'auteur l'avouait dans son premier tome, il a cherché à rendre compte des "composantes enchevêtrées d'une crise". Au coeur de l'ouvrage se situe l'une des questions principales de la recherche théologique actuelle sur les ministères: la justification de "la succession apostolique". Les avancées de Vatican II sont bien mises en évidence. Restera maintenant aux pasteurs et aux formateurs à creuser dans cette direction à partir de la vie et à évaluer la pertinence des propositions.

Montréal, novembre 1990